Sécurité alimentaire: plan d'action, Autorité alimentaire européenne. Livre blanc

2000/2082(COS) - 16/03/2000

Le Conseil a tenu un débat public sur le Livre blanc de la Commission sur la sécurité alimentaire, axé notamment sur les questions liées à la création d'une autorité alimentaire européenne. Les ministres ont centré leurs interventions sur les tâches de l'autorité envisagée, sur la collaboration avec les organismes scientifiques et les institutions des Etats membres compétents dans le domaine et sur les règles destinées à assurer le bon fonctionnement de l'autorité. La présidence a récapitulé les discussions en notant que tous les ministres considèrent qu'il est désormais urgent, en vue de garantir un niveau élevé de sécurité alimentaire, de créer une autorité alimentaire européenne indépendante. Une telle autorité devrait avoir notamment pour tâche d'élaborer des avis scientifiques indépendants, de recueillir des données, d'analyser les risques et d'assurer l'information des consommateurs ainsi que le dialogue avec eux. En revanche, les questions liées à la gestion des risques devraient rester du ressort des institutions européennes, comme le prévoit le traité. La présidence a par ailleurs relevé le rôle important que la future autorité alimentaire européenne sera appelée à jouer lorsqu'il s'agira de présenter, au niveau international, et d'expliquer des avis scientifiques portant sur la sécurité alimentaire, sur lesquels se fonde la législation communautaire, évoquant aussi les négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce. La présidence a estimé que les discussions constituaient une contribution utile à la préparation d'un rapport sur l'état d'avancement des travaux, à présenter au Conseil européen de Feira des 19 et 20 juin 2000.